

# Compte Rendu de la réunion convoquée par la Direction dans le cadre de la DCI déposée par l'ensemble des Organisations Syndicales

## Vendredi 1<sup>er</sup> février 2007

Lors de cette réunion étaient présentes toutes les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD Rail, UNSA, CFE/CGC, FGAAC) ayant engagé une Démarche de Concertation Immédiate (DCI) au niveau national en date du 29 janvier.

Au début de cette réunion, la direction a demandé à entendre les organisations syndicales sur les motivations de cette DCI. Elle a indiqué que son intention était de procéder à un relevé de conclusion lors d'une nouvelle réunion qui aurait lieu au plus tard le 7 février.

Dans ce cadre, la CGT (à l'initiative de cette DCI) et l'ensemble des organisations syndicales ont explicité leurs revendications et exigences :

- ☑ **Par rapport au contenu des négociations en cours sur la pénibilité** liées à la réforme du régime spécial de retraite des cheminots, la CGT a exigé des mesures se traduisant par une amélioration de la rémunération, des compensations en temps abondées par l'entreprise et l'amélioration des conditions de travail. Ces décisions devront reconnaître la pénibilité des métiers et les contraintes du service public à la SNCF.

☉ **L'ensemble des autres organisations syndicales, sans préciser leurs exigences, ont fait état de leur mécontentement sur les discussions actuelles dans les groupes de travail « métiers » qui abordent uniquement la situation des agents en fin de carrière.**

- ☑ **Par rapport à l'avenir du Fret SNCF dans le service public intégré**, la CGT a rappelé les menaces et les conséquences désastreuses qu'entraîne la politique actuelle imposée par la direction de la SNCF autour de cette activité. Nous avons, de nouveau, démontré que ces choix menaient tout droit à la filialisation de cette activité, à l'abaissement des conditions sociales et à des suppressions massives d'emplois. Enfin, nous avons exigé que s'ouvre une véritable négociation prenant en compte les exigences et les propositions des organisations syndicales.

☉ **L'ensemble des autres organisations syndicales sont intervenues dans le même sens que la CGT.**

- ☑ **Par rapport au budget 2008**, la CGT a dénoncé les nouvelles suppressions d'emplois programmées dans ce dernier. Nous avons aussi demandé des précisions face à l'opacité de sa présentation. Nous avons indiqué que si ce budget était mis en œuvre, ce sont 10 000 emplois qui auront été supprimés au Fret depuis 2003, début du « PLAN VERON ». La CGT a exigé

l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois afin de développer le service public et d'améliorer les conditions de travail des cheminots.

☞ **L'ensemble des autres organisations syndicales ont été dans le même sens que la CGT.**

**Sur la situation du pouvoir d'achat des salaires et pensions**, la CGT a dénoncé la politique salariale de la direction qui entraîne, en 2007, une nouvelle perte du pouvoir d'achat de 1,1%. Nous avons exigé, dans le cadre d'une inflation prévisible de 2,2% en 2008, une augmentation immédiate de 3,3% prenant en compte la perte 2007 et la prévision inflationniste 2008. Nous porterons l'ensemble de nos revendications lors de la négociation salariale du 19 février prochain.

☞ **L'ensemble des autres organisations syndicales, y compris avec quelques « contorsions », les signataires de l'accord salarial 2007, ont demandé que la direction prenne en compte la prévision de l'inflation 2008, mais aussi les 1,1% de manque à gagner de 2007.**

**Sur le droit syndical**, la CGT a mis en garde la direction de la SNCF sur la multiplication des pressions, des sanctions à l'encontre des militants syndicaux de l'entreprise.

Pour ce qui concerne le projet de texte SNCF sur le plan de prévisibilité du service en cas de perturbation prévisible du trafic (grèves et autres...), nous avons dénoncé, par exemple, les modalités actuelles de réaffectation du personnel non gréviste qui sont assimilables à de la réquisition. Nous avons exigé que la direction revoie sa copie en la matière.

☞ **L'ensemble des autres organisations syndicales ont également fermement dénoncé cette situation.**

Après ce tour de table, la direction a proposé une nouvelle réunion le 6 février où elle proposera un relevé de conclusion avec des points d'accord et de désaccord par rapport aux revendications exprimées par les organisations syndicales. La direction a annoncé, d'ores et déjà, qu'elle ferait des propositions allant dans le sens de notre demande sur le dossier « PENIBILITE ».

Cette position de la direction démontre qu'elle est moins sereine qu'il n'y paraît.

**Après la manifestation du 22 janvier, il nous faut amplifier, ancrer l'activité revendicative afin d'engranger des avancées allant dans le sens du développement du service public SNCF et de l'amélioration des conditions sociales des cheminots.**

---

**Pour gagner sur vos revendications,**

**Le 5 février 2008 , VOTEZ et FAITES VOTER CGT**

**aux élections des représentants des salariés**

**au Conseil d'Administration de la S.N.C.F.**



Montreuil, le 04 février 2008